



—SPONSÉ/SECURIP-BERTRAND LE DROIT

PROTECTION PATRIMONIALE DU QUARTIER-DU-MUSÉE

MATCH NUL AU CONSEIL



MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Le débat sur la citation patrimoniale du Quartier-du-Musée était attendu depuis près de deux ans. Il a finalement eu lieu, mardi, en comité plénier, et a donné place à des échanges corsés, de vibrants plaidoyers, et à l'affrontement entre deux visions pratiquement irréconciliables entre la protection du patrimoine des Gatinois pour certains et le développement économique à coups d'investissement de plusieurs centaines de millions de dollars pour d'autres.

Le vote indicatif tenu au terme de près de trois heures de débat aura cependant laissé plusieurs citoyens sur leur faim. Neuf conseillers ont voté en faveur de la protection patrimoniale, à savoir les sept élus d'Action Gatineau,

ainsi que les conseillers indépendants Mike Duggan et Nathalie Lemieux, alors que les neuf autres conseillers indépendants s'y sont opposés. La conseillère Audrey Bureau était absente. Le vote définitif sur la protection du Quartier-du-Musée qui déterminera par le fait même l'avenir du projet des tours de 35 et 55 étages du promoteur Gilles Desjardins, n'aura pas lieu avant la séance du conseil municipal du 28 août prochain.

D'ici là, le dossier se déplacera dans les « corridors » de la Maison du citoyen où les deux clans tenteront mutuellement de se convaincre de changer d'idée. Les prochains mois donneront lieu à d'intenses négociations entre les élus sur l'étendue du périmètre à protéger. La conseillère Nathalie Lemieux a déjà fait savoir que le tronçon de la rue Laurier visé par le périmètre de protection devra être retiré de la proposition finale à défaut de quoi elle s'opposera lorsque viendra le moment de voter. Le maire Maxime Pedneaud-Jobin et le conseiller Cédric Tessier qui parrainera la motion déposée

au conseil de mardi prochain se sont dits ouverts à des compromis, mais n'ont pas voulu préciser sur quoi ils étaient prêts à reculer.

PLAIDOYERS

Le maire qui a fait de la protection de ce quartier un enjeu électoral a livré un vibrant plaidoyer en faveur de la citation patrimoniale en guise d'ouverture du débat. « Respecter le patrimoine c'est honorer ceux qui sont passés avant nous, mais c'est surtout donner des racines à nos enfants, a-t-il lancé. C'est pouvoir leur expliquer, devant des édifices témoins de notre passé, à quel point nos ancêtres ont travaillé. C'est le premier quartier bourgeois francophone de notre ville, le seul qui reste. C'est le symbole de notre réussite, de notre passage des camps de bûcherons, des usines d'allumettes où nos aïeules perdaient leur santé, vers la réussite économique, l'ins-truction, la vie plus douce. »

La conseillère Renée Amyot a rappelé à ses collègues qu'on ne choisit pas où se trouve le patrimoine. « On en hérite, a-t-elle dit. Et on se doit de le protéger pour les générations

futures. » Sa collègue Isabelle N. Miron a pour sa part fait référence aux conseillers municipaux de la Ville de Québec qui, à une époque, « se sont tenus debout pour dire non et pour respecter les demandes de leurs citoyens », qui s'opposaient à un développement massif dans le quartier Saint-Roch.

CITATION NÉFASTE

Ces discours n'ont pas semblé émouvoir les élus qui s'opposent à la citation patrimoniale. Les conseillers Marc Carrière, Louise Boudrias, Jocelyn Blondin, Jean Lessard et Jean-François LeBlanc ont tous dit être attachés au patrimoine, mais que dans le cas précis du Quartier-du-Musée, une protection aussi contraignante que celle proposée s'avérerait néfaste pour le développement du centre-ville. « Je m'interroge sur la pertinence de citer patrimonial tout le quartier, a ajouté Gilles Carpentier. Je ne suis pas convaincu qu'il faille protéger tout l'ensemble. La grandeur du quadrilatère ciblé m'apparaît exagérée. Je dois dire aussi que la façon [des défenseurs du patrimoine] de

traiter le dossier du 22, rue Principale m'a laissé un goût amer. Les experts nous disent qu'il est préférable de protéger l'ensemble. Je ne suis pas architecte ni urbaniste ou expert, mais je ne suis pas stupide. Je vois plusieurs édifices qui ont été négligés au fil du temps. Prenons du recul et soyons plus raisonnables. »

RÉACTION DE BRIGIL

Le grand patron de Brigil, Gilles Desjardins, a réagi par communiqué de presse, en début de soirée, en affirmant qu'il « prend acte du vote indicatif » fait en comité plénier. « Ce vote à 9-9 démontre que chaque partie a besoin de se parler, a-t-il écrit. Brigil est toujours prêt à s'asseoir avec les personnes concernées pour échanger toutes les informations pertinentes nécessaires. » Il ajoute qu'il désire « faire mûrir » le projet avec les différents acteurs et qu'il a « toujours été ouvert au dialogue dans ce dossier ». Il termine en affirmant qu'il est un « homme qui travaille avec du concret et le vote d'aujourd'hui (mardi) m'en a fourni et je suis prêt à poursuivre le travail à partir de là. »